PDF-XChange Viewer
Click to buy NOW!
www.docu-track.com

PDF-XChange Viewer
Click to buy NOW!
www.docu-track.com

éducation

Devoirs : guider les élèves vers l'autonomie

Le dispositif " Devoirs faits " a vu le jour récemment au sein des collèges. Celui des Provinces, à Blois, compte actuellement 160 inscrits.

Dans une petite salle du collège des Provinces, à Blois, mardi après-midi, une assistante pédagogique épaule une poignée d'adolescents dans les tâches qui leur ont été confiées par leurs professeurs, sous le regard de Katia Béguin, rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, de Valérie Baglin-Le Goff, directrice académique des services de l'Éducation nationale en Loir-et-Cher, et d'Isabelle Gasselin, vice-présidente du Département en charge des collèges. L'espace formé par les tables, disposées en « U », des élèves, studieux, est fermé par le bureau de l'adulte, qui dispose d'une connexion Internet et de documents d'appui.

Dans le cadre du dispositif « Devoirs faits », généralisé après les dernières vacances de la Toussaint mais instauré dès la fin du mois de septembre aux Provinces, les jeunes en ressentant le besoin ou l'envie peuvent solliciter, à raison d'une à deux heures par semaine, un accompagnement.

Katia Béguin et Valérie Baglin-Le Goff se sont intéressées au dispositif « Devoirs faits », tel qu'il est mis en œuvre au collège des Provinces, à Blois.

Une initiation à une méthode

Pour les intervenants dispensant celui-ci, il peut s'agir d'encadrer la réalisation d'exercices, l'apprentissage de leçons, mais aussi de soutenir des collégiens en cas de difficulté particulière dans une discipline. Certains parents, a par ailleurs rappelé la rectrice, peuvent se trouver démunis, le soir, quand vient l'heure des devoirs, ou bien terminer leurs journées de travail trop tardivement. Alix Benoist, assistante pédagogique, conçoit en outre le travail qu'elle effectue auprès de ses bénéficiaires comme une initiation à une méthode. Elle invite les élèves à élaborer des fiches à partir de leurs cours. Les assistants d'éducations et la jeune femme en service civique, acteurs de cette démarche de *« conduite vers l'autonomie »*, ainsi que l'a nommée Valérie Baglin-Le Goff, sont en lien régulier avec les professeurs.

A l'occasion d'un échange avec de jeunes filles, scolarisées en cinquième, Katia Béguin s'est interrogée sur les attentes, sur le ressenti des participants au projet – aux Provinces, où les inscriptions et les désinscriptions sont permanentes, 160 élèves sur 650, environ, sont actuellement comptabilisés : *« Avez-vous l'impression d'être aidées, durant des moments particuliers, ou plutôt celle d'adopter ici un rythme de travail ? » « Tout ce qui est difficile, je le fais avec " l'aide aux devoirs " ; ce qui est facile, je le fais à la maison »*, lui a répondu, spontanément, une collégienne.

Alors que des parents soulèvent un manque d'informations à leur égard, le principal, David Fourrage, rappelle que des fiches ont circulé peu après la rentrée de septembre auprès des familles. L'expérience fonctionne sur la base du volontariat, mais l'établissement peut *« susciter des candidatures »* lorsque des soucis particuliers sont pointés par l'équipe enseignante.

Alors que les séances se déroulent jusqu'à présent durant les heures d'étude des adolescents, en journée, David Fourrage n'exclut pas d'en proposer de 17 h à 18 h pour les années à venir.

Léa Bouquerot